

LA NOUVELLE F.E.N.

Il peut sembler surprenant qu'au Congrès de la F.E.N. qui se déroulera du 30 janvier au 3 février aucun militant anarcho-syndicaliste n'intervienne alors que les enseignants de l'U.A.S. sont syndiqués à la F.E.N. et que notre mensuel témoigne de leur engagement dans le combat syndical.

UN PARLEMENT DE MINI-PARTIS:

Quand, en 1948, réformistes et syndicalistes révolutionnaires de l'enseignement constituèrent la F.E.N. autonome sur les bases de la motion Bonissel-Valière, leur intention était de soustraire le syndicalisme enseignant à la colonisation exercée par le P.C.F. sur la C.G.T.

Ces pionniers de la F.E.N. autonome la dotaient alors d'une structure unitaire en «*tendances*» institutionnalisées. Quelques années plus tard le P.C.F. décidait d'occuper la place qui lui était ainsi réservée à la F.E.N. et rassemblait l'importante minorité connue aujourd'hui sous le sigle U. et A. (*unité et action*).

Depuis 1968, après l'éclatement de la tendance «*Ecole Emancipée*» dans laquelle militaient les anarcho-syndicalistes, la F.E.N. se compose de cinq tendances: U.I.D. (majoritaire, d'inspiration P.S., U. et A. (animée par le P.C.)), F.U.O. (animée par l'O.C.I.) et deux tendances gauchistes (E.E.-S.R. et E.A.).

Chaque tendance fonctionne en permanence avec ses bulletins, ses cotisations, ses réunions et ses responsables. Le système a fait la preuve de sa viabilité puisqu'il tient depuis 30 ans. Mais derrière les apparences impressionnantes ses carences et ses limites n'en sont pas moins réelles.

C'est ainsi qu'un syndiqué désireux d'intervenir au congrès n'aura aucune possibilité de le faire s'il n'a d'abord été délégué dans son département par l'une des cinq tendances officielles, les délégations s'établissant au prorata des voix respectivement recueillies par les 5 motions d'orientation. Sur les lieux du congrès ce délégué s'empressera de contacter sa tendance qui choisit les intervenants chargés de la représenter au congrès, selon un temps de parole toujours proportionnel au nombre de voix obtenues sur l'orientation.

Faute de pouvoir s'intégrer purement et simplement à l'une de ces tendances, les anarcho-syndicalistes de l'U.A.S. ont parfaitement le droit de se constituer en sixième tendance (ce qui pose toutefois de sérieux problèmes puisque seules les tendances déjà existantes peuvent présenter une motion d'orientation!). Nous disposerions alors de quelques minutes pour nous faire entendre devant le congrès, mais sans illusion sur les conséquences concrètes de notre discours.

En effet, ce système des tendances constituées implique une préparation rigoureuse et des votes par mandats sur toutes les questions prévues à l'ordre du jour. Dès novembre sont parus les textes concernant le rapport moral, l'orientation, les revendications, l'éducation, la jeunesse laïcité, les libertés, la coopération et les territoires d'outre-mer, à raison de 5 textes par rubrique, un pour chaque tendance. Bien avant le congrès les syndiqués se seront prononcés dans les départements, par correspondance, au suffrage universel, inspiré de la démocratie bourgeoise.

Quand, le 30 janvier, A. Henry montera présenter son rapport moral à la tribune du congrès il connaîtra depuis plusieurs jours le résultat de la consultation.

De même tous les intervenants qui se succéderont 5 jours durant au Parc de la Beaujoire à Nantes n'auront pas à convaincre, mais seulement à justifier des votes déjà acquis.

Il est donc exclu qu'au cours d'un congrès l'intervention d'un anarcho-syndicaliste, aussi géniale soit-elle, puisse le moins du monde modifier l'orientation de la majorité. Le seul événement susceptible de marquer un congrès est l'enregistrement, a posteriori, du remplacement de l'orientation majoritaire par

celle de la tendance U. et A., comme cela s'est produit au S.N.E.S.; tant il est vrai que tous les jeux sont faits lorsque le rideau se lève sur le congrès de la F.E.N.

Conçue dans la bonne intention d'éviter un monolithisme de type stalinien, la structure de la F.E.N., qui se veut le prototype «*d'une grande centrale unique et démocratique*», aboutit à une juxtaposition de tendances monolithiques qui lui confère la rigidité et l'animosité des institutions parlementaires.

Rien n'autorise d'ailleurs à dire qu'il soit possible de faire mieux sur le plan structurel, et qu'un meilleur système permettrait à la F.E.N. d'escamoter ce tribut à l'unité syndicale enseignante.

DU RÉFORMISME AU NÉO-CORPORATISME:

Quoi qu'il en soit les «*30 années d'unité*» qui seront en exergue au congrès de Nantes ne constituent aucune garantie pour l'avenir de la F.E.N.

Jusqu'à ces dernières années la F.E.N., avec son bataillon de marche le S.N.I., tous deux à direction U.I.D., situaient leur action sur un terrain de classe. La F.E.N. obtenait, avec les autres fonctionnaires, des acquis importants dans le cadre du statut de la fonction publique, et ses forces ont permis que soit appliqué le statut de l'Ecole laïque constamment menacée parmi une population catholique soumise aux pressions de l'Eglise.

Bon an mal an, la masse des enseignants se reconnaissent dans la direction U.I.D. qui, avec les méthodes et les insuffisances du réformisme traditionnel, prenait en charge leurs intérêts et leurs aspirations.

Aujourd'hui la crise mondiale du capitalisme et les dispositifs mis en place par les bourgeoisies nationales pour essayer de neutraliser les travailleurs affectent toutes les organisations ouvrières, sans excepter la F.E.N.

La solution classique d'une gestion social-démocrate ne fait pas l'unanimité au sein de la bourgeoisie française qui lui reproche de ne toucher ni à l'existence ni à la nature des organisations ouvrières, aussi loin s'engagent-elles sur le chemin de la collaboration de classes. Cette préoccupation est partagée par tous ceux que hante la peur de l'explosion révolutionnaire, notamment l'Eglise et le P.C.F. qui fait flèche de tout bois contre les social-démocraties d'Europe, en même temps qu'il abandonne la stratégie de l'Union de la Gauche pour celle de l'Union du peuple de France, plus comparable au compromis historique italien ou au pacte espagnol de La Moncloa.

En fait, la solution envisagée pour la France, l'Autogestion, a pour fondement l'idéologie communautaire, directement inspirée du catholicisme social, et qui suppose la mise en place de structures néo-corporatistes. L'intérêt du service, de l'entreprise, de la région, de la nation est substitué aux antagonismes de classes. La participation du travailleur, responsable, c'est-à-dire son engagement individuel est substitué au contrat collectif; «*l'équipe*» et le «*conseil*» sont substitués au syndicat.

Au-delà des péripéties parlementaires et électorales, ce «*socialisme autogestionnaire*» constitue le trait d'union entre la C.F.D.T., son premier propagandiste, le P.S. issu d'Epinais, le P.C.F. et les déclarations de F. Ceyrac aux «*assises du patronat*».

Or, si la C.G.T.-F.O. a jusqu'alors convenablement résisté et condamné les conseils d'Ecole, les conseils de service et d'entreprise prônés par E. Maire, la direction U.I.D. de la F.E.N. est en train, depuis deux ans, de livrer le second bastion réformiste en France aux «*socialistes autogestionnaires*».

La motion d'orientation présentée au congrès de 1978 ne laisse subsister aucune ambiguïté:

« Cette aspiration à la maîtrise par chacun de son travail et de sa vie s'est ces dernières années résumée et cristallisée dans le terme «d'autogestion». Au-delà des débats nés autour de ce mot, nous avons à définir une pratique qui satisfasse concrètement cet espoir:

- au niveau des entreprises et des services collectifs, par la participation à la gestion de ces services de leurs travailleurs et de leurs usagers. La F.E.N. réaffirme sa volonté de voir le service public et laïc d'éducation géré d'une manière tripartite par l'Etat, les personnels d'éducation et les usagers, dans le cadre d'une nationalisation laïque de l'enseignement.

- au niveau de la vie locale, par une décentralisation des décisions réalisant un équilibre entre les aspirations locales à une capacité accrue d'initiative et de gestion, ainsi que la prise en compte des identités régionales (y compris dans leur expression culturelle), et les exigences de la collectivité nationale».

Sans oublier les thèmes habituels de «...la mise en oeuvre d'une planification souple et démocratiquement élaborée...» et de «...la réflexion sur la nature de notre croissance...».

CONTRE UNE F.E.N. DES «CONSEILS» POUR UN COURANT SYNDICALISTE ENSEIGNANT:

Dans ce système autogestionnaire qui prétend transcender la lutte de classes et, bien entendu, dépasser la législation du travail, il n'y a pas de place pour le statut de la Fonction publique avec les garanties qu'il comporte pour les fonctionnaires.

Il se trouve que les enseignants seront les premiers à en faire la pénible expérience, notamment par la brèche que viennent d'ouvrir les conseils d'Ecole auxquels le S.N.I. et la F.E.N. ont donné le feu vert.

Comment en serait-il autrement puisque la direction du S.N.I. retrouve dans ces «conseils» de la réforme Haby «l'idée de gestion tripartite du service public d'éducation» et que la gestion tripartite de l'enseignement prend place très logiquement dans la motion d'orientation U.I.D. à côté des conseils de service et d'entreprise, au chapitre de l'Autogestion?

Et il ne s'agit pas seulement du sort des enseignants dans cette affaire qui débouche sur la délaïcisation de l'Ecole puisque par le moyen du «système éducatif rénové», de «la gestion tripartite et décentralisée», «d'une école ouverte sur son entourage» comme dit la motion de la F.E.N., les cléricaux entendent reconquérir le domaine de l'éducation, non plus seulement sous forme d'enseignement privé mais en tant que service public, détruisant ainsi de l'intérieur l'école laïque. C'est ce que le P.S., commentant le «plan socialiste», promettait au journal «La Croix» et au colloque de «Brèche»: «Il faut le pluralisme dans l'école et non le pluralisme des écoles», et ce que répète aujourd'hui la motion laïque U.I.D. «proposant une pluralité vivante au sein d'un seul service public national».

De tels reniements ne traduisent pas un simple fléchissement d'une orientation réformatrice, ils expriment un changement de nature dans l'orientation U.I.D. de la F.E.N. qui abandonne les bases les plus élémentaires du réformisme pour passer sur le terrain du néo-corporatisme et de l'union nationale. C'est la logique de cette orientation qui l'amène à saluer comme un exemple le pacte espagnol de La Moncloa qui, selon le rapport moral d'A. Henry «conduit tous les partis politiques à adopter une stratégie d'union, justement pour préserver les chances de la démocratie...».

Quand bien même le congrès de Nantes se déroulerait selon l'apparat habituel, quand bien même les élections préalables apporteraient à A. Henry le pourcentage habituel de voix (qui pour beaucoup se prononcent en fait contre U. et A.), il est difficile de croire que les enseignants continueront longtemps à se reconnaître dans la direction de la F.E.N., et que des craquements n'interviendront pas au sein de la tendance U.I.D. au cours des années ou des mois qui viennent.

Quant à nous, répuant à constituer un ...ième mini-parti anarcho-syndicaliste à la F.E.N., fidèles à l'enseignement de Pelloutier et des fondateurs de la première C.G.T., nous nous affirmons disponibles pour participer, sans sectarisme, au regroupement chez les enseignants d'un authentique courant syndical, lié au mouvement ouvrier organisé. La lutte contre les conseils d'école vient d'en montrer, dans plusieurs départements, la nécessité et la possibilité.

Serge MAHE.
